

# **PROJET PEDAGOGIQUE 2020**



## **Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

**« PLEIN SOLEIL »**

# SOMMAIRE

<b>Le projet pédagogique c'est quoi ?</b>	<b>Page 3</b>
<b>Le projet éducatif de la commune</b>	<b>Page 4</b>
<b>Situation initiale</b>	<b>Page 8</b>
<b>Descriptif de l'ALSH</b>	<b>Page 9</b>
<b>Journée type de l'ALSH</b>	<b>Page 12</b>
<b>Les objectifs pédagogiques</b>	<b>Page 13</b>
<b>Thème</b>	<b>Page 14</b>
<b>Projet d'animation</b>	<b>Page 15</b>

# LE PROJET PEDAGOGIQUE C'EST QUOI ?

## A quoi sert-il?

**Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les enfants et les jeunes.**

- Il est spécifique à un accueil (ici pour l'ALSH, Accueil de Loisirs Sans Hébergement).
- Il définit les conditions de fonctionnement.
- Il sert de référence tout au long de l'action.
- Il permet de donner un sens aux activités et aux actes de la vie quotidienne.
- Il aide à construire les démarches pédagogiques.
- Il permet de stimuler la créativité et l'imagination des équipes.

## Qui l'élabore ?

Il est élaboré entre la direction de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et les animateurs.

## A partir de quoi ?

A partir du projet éducatif de la commune, stipulant les valeurs éducatives qu'elle veut transmettre en fonction :

- du public donné,
- des ressources humaines,
- des installations spécifiques,
- des dates données et des horaires prévisibles,
- des modalités de fonctionnement de l'équipe.

**Le projet est un écrit qui doit être respecté !!!**

# Projet éducatif

*Document rédigé en Février 2003*

*Par Juana Gamoty*

*Correction et aval DGS Olivier Prouteau*

*Fourni à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de Vaucluse*

## *1 - Le statut et la vocation de l'organisateur*

*LA COMMUNE DE PIOLENC S'EST FIXEE COMME ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES :*

- La contribution à l'épanouissement des enfants et des jeunes en mettant à leur disposition les structures, les outils et les moyens nécessaires.*
- L'harmonisation de l'offre permettant de rééquilibrer les richesses, les moyens d'éducation, disponibles sur le territoire.*
- Le développement de l'esprit de citoyenneté qui permette de forger une identité commune élargie (un meilleur vivre ensemble).*

→ *Faciliter la mobilité et les échanges culturels.*

→ *Mettre à disposition un plus large éventail d'activités.*

→ *Pour lui permettre d'atteindre ses objectifs elle a signé un contrat Enfance et Temps libre avec la caisse d'allocations familiales de Vaucluse en faveur des 0-18 ans de la Commune*

## *2 -Les objectifs éducatifs de l'organisateur*

- *Offrir aux jeunes de la Commune un cadre de vie collectif dans lequel ils puissent s'épanouir.*
- *Aider l'enfant ou le jeune à prendre ou reprendre confiance en lui-même par la valorisation de ses acquis et de ses expériences.*
- *Restaurer et développer le plaisir d'apprendre, de savoir, de communiquer.*
- *Encourager et renforcer sa capacité à créer et à s'organiser de manière autonome.*
- *Développer l'ouverture et l'action sur son environnement, par une découverte et une approbation des diverses ressources culturelles, sociales et économiques proches.*

### *3 Les moyens pour permettre le fonctionnement des accueils*

- \* La construction d'un pôle éducatif dont les travaux démarreront en juin 2003 et qui devrait être ouvert en septembre 2004*
- \* La mise à disposition du C.L.S.H. de tous les terrains et salles sportives municipales*
- \* Un budget d'activité permettant le bon fonctionnement des structures d'accueil et la diversité des activités proposées*
- \* Une large amplitude horaire d'ouverture 7h30-18h30*
- \* Un recrutement saisonnier de personnes qualifiées pour l'équipe d'animation (environ 15 saisonniers chaque été)*
- \* Des temps de préparation pour les diverses sessions avec les animateurs recrutés et le personnel communal détaché*
- \* L'achat régulier de matériel pédagogique et sportif, libre accès à la bibliothèque municipale*
- \* La mise à disposition de l'éducateur sportif municipal et sa formation BAFD lui permettant l'organisation et l'encadrement de séjours ados*
- \* Le soutien financier des divers projets en faveur des enfants et des jeunes*

- *Aider le jeune à devenir bâtisseur principal de son identité et avoir sa place dans la construction de la société (apprendre à connaître ses goûts, ses capacités)*

*Pour :*

- *se constituer des repères*
  - *se prendre en charge, se diriger*
  - *réfléchir sur le sens de ses choix*
  - *progresser en lui ouvrant l'accès au savoir et à la culture*
  - *lui donner la possibilité de s'affirmer en réalisant ses talents*
- 
- *Aider à construire sa personnalité :*
  - *apprendre l'importance de l'effort et l'ouverture à l'autre.*
  - *porter un regard critique et constructif sur les êtres et les choses.*
  - *apprendre à faire des choix et partager son expérience.*
- 
- *Reconnaître, accepter et intégrer les différences par l'apprentissage :*
  - *de la tolérance vis-à-vis des différences.*
  - *du respect mutuel des personnes et de leur dignité.*
- 
- *Etre libre de ses choix pour s'adapter à un monde toujours en mouvance.*
- 
- *Etre porteur de convictions et acteur, c'est-à-dire participer à la vie collective en y apportant sa propre contribution.*
- 
- *Prendre des responsabilités avec les autres pour bâtir des projets communs.*

# SITUATION INITIALE

L'Accueil de loisir municipal « plein soleil » est un service public, non obligatoire, créé et administré par la Commune de Piolenc, avec l'habilitation de la Direction départementale de la jeunesse et de la cohésion sociale (DDCS) et l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Vaucluse.

Il est situé dans l'enceinte du pôle socioéducatif Claude Parjadis, avenue Charles de Gaulle.

L'accueil de loisirs accueille les enfants âgés de 3 ans révolus à 12 ans domiciliés ou scolarisés à Piolenc, ainsi que les enfants âgés de 13 à 18 ans lors des séjours adolescents, sur inscription uniquement.

Le centre de loisirs est divisé en deux parties :

- La première pour les moins de 6 ans.
- La deuxième pour les plus de 6 ans.

## **Locaux, sites utilisables et matériel**

- Ecole Joliot Curie + extérieurs.
- Ecole de la Rocantine + extérieurs.
- Bibliothèque.
- Salle des jeunes.
- Salle des fêtes.
- Dojo.
- Minibus 7 places.
- Restaurant municipal.
- Petits matériels pour les activités manuelles et sportives.
- Terrain multisport.
- Plan d'eau avec un périmètre de baignade et surveillant.

## **Les partenaires**

La structure bénéficie d'un partenariat avec la CAF, la MSA et la DDCS, que ce soit sur le plan financier ou de contrôle ils participent à la réussite de ce projet. Il y a aussi la participation des certaines associations de la Commune.

# DESCRIPTIF DE L'ALSH

## **Capacité d'accueil**

Le nombre de place au sein de l'ALSH est limité par la réglementation :

- 73 enfants dont 25 places pour les moins de 6 ans pour l'extrascolaire.
- 100 enfants dont 25 places pour les moins de 6 ans pour le périscolaire.

## **Inscriptions**

La réservation et le paiement pour l'Accueil de Loisirs s'effectuent par :

- Le portail famille accessible depuis le site internet de la Commune.
- Auprès du régisseur du centre de loisirs aux heures d'ouverture.

## **Horaires**

L'Accueil de loisirs périscolaire :

Il est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis, le matin de 7h30 à 8h35 et le soir, dès la fin de l'école, avec une possibilité de départ échelonné de 16h15 à 18h30.

Le mercredi, l'accueil des enfants se fait de 7h30 à 9h et la fin des activités a lieu entre 17h et 18h30 avec une possibilité de départ échelonné.

L'Accueil de loisirs extrascolaire :

Il est ouvert pendant les petites et grandes vacances scolaires sauf Noël.

## **Descriptif des locaux**

**Pour les 3/6 ans :**

- Une grande salle d'activités.
- Un jardin en pelouse synthétique.
- Sanitaire.
- Salle de repos.
- Une salle de bibliothèque.

### **Pour les 6/12 ans :**

- Une grande salle d'activités.
- Un jardin en pelouse synthétique.
- Sanitaire.
- Une régie.
- Un local d'activités avec sanitaire au fond de la cours.
- Salle de bibliothèque

### **Le personnel**

Le personnel pédagogique :

- 1 directeur
- 2 directrices adjointes
- 5 animateurs diplômés (BAFA et CAP petite enfance) à l'année.

### **Tarifs**

Le prix de la journée est fixé par délibération du Conseil municipal. Il ne peut être modifié que par une nouvelle délibération du Conseil municipal.

A la demande de la caisse d'allocations familiales (CAF) de Vaucluse, la participation des familles est désormais modulée et indexée sur le revenu fiscal de référence des foyers. Le tarif dépend du Quotient Familial (QF). Ce QF est relevé et actualisé sur le site de notre partenaire CAF et de son logiciel CDAP. Le cas échéant, un avis d'imposition N-1 sera demandé.

Le calcul des barèmes se fera une fois par an.

En ce qui concerne l'accueil de loisirs périscolaire :

<b>QF 1</b>	<b>Si QF &lt; 500 €</b>	
Matin		1.00€
Soir		2.00€
<b>QF 2</b>	<b>Si 500 € &lt; QF &lt; 900 €</b>	
Matin		1.20€
Soir		2.20€
<b>QF 3</b>	<b>Si QF &gt; 900 €</b>	
Matin		1.50€
Soir		2.50€

En ce qui concerne l'accueil de loisirs extrascolaire :

	Piolenc	Extérieur
QF 1	9 €	11 €
QF 2	10 €	12 €
QF 3	11 €	13 €

Sans communication des avis d'imposition ou du numéro de CAF, le tarif le plus élevé s'appliquera d'office.

# UNE JOURNEE TYPE A L'ALSH

7h30 – 9h : Accueil échelonné.

9h – 10h : Collation

10h – 12h : Temps d'activité

12h – 13h : Repas

13h – 14h30 : Temps calme puis temps libre pour les plus de 6 ans

13h – 16h : Sieste pour les plus petits et les grands qui le souhaitent, réveil échelonné

14h30 – 16h : Temps d'activités pour les plus de 6 ans

16h – 17h : Goûter

17h – 18h30 : Départ échelonné

**Bien sûr cette journée type peut être modulé  
suivant les besoins et les attentes des enfants.**

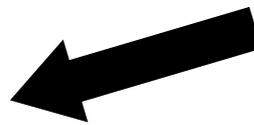
# LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La pédagogie c'est  
quoi au fait ?



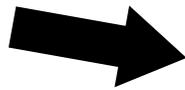
C'est « l'art d'éduquer »  
C'est la manière de transmettre un savoir ou une  
expérience par des méthodes adaptées à un  
individu ou un groupe d'individu...

C'est « ce que l'on veut atteindre »...  
Ils sont mesurables et évaluables...  
Ils précisent des notions de temps,  
de lieu et de durée



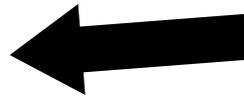
Et alors, les objectifs  
pédagogiques ?

Et comment on fait pour  
atteindre des objectifs ?



On met en place des « ACTIONS »  
Concrètement c'est ce que l'on va mettre  
en place pour répondre à l'objectif.  
En bref, on fait quoi sur le terrain ?

Grâce à des MOYENS  
Avec quoi ?  
Avec qui ?  
Comment ?  
Où ?  
Combien ?



Et grâce à quoi on met  
des actions en place ?

Et comment on sait si cela  
a fonctionné ?



On fait des EVALUATIONS...  
Evaluer c'est « mesurer et évalue,  
les effets, l'impact d'une action »  
En gros, est-ce qu'on a atteint l'objectif ou pas ?

# THEME

## **Le mythe :**

Le mot mythe au sens étymologique (recherche des mots) veut dire parole ; il précède la légende et le conte, il est un récit et il est sacré.

Le mythe met en scène des personnages le plus souvent surhumains qui ont des pouvoirs surnaturels mais qui ont aussi des comportements humains.

Le mythe sert d'explication du monde, comment les choses ont commencé et pourquoi les hommes en sont là aujourd'hui.

## **La légende :**

La légende est un récit traditionnel où le réel est déformé et embelli.

Contrairement aux contes qui se déroulent dans le monde de l'imaginaire, les légendes ont un caractère vraisemblable et font le récit d'événements qui ont eu lieu ou qui auraient pu avoir lieu.

Elle contient des éléments du merveilleux et repose dans certains cas sur des faits historiques qui ont été transformés par des croyances et l'imagination populaire ou par l'invention poétique.

## **Le conte :**

Le conte nous introduit dans un univers enchanté dont la magie fascine notre imagination.

Le conte est un récit court ; il appartient à l'univers de la poésie. Avant le 19<sup>ème</sup> siècle il a été sous le registre du fantastique.

Le conte nous transmet un savoir, une initiation au monde, un espoir d'avenir meilleur car son dénouement est presque toujours heureux.

Ces types de récits ont des points communs (tradition orale, imagination)

# PROJET D'ANIMATION

- Atelier jardinage (Jacques et le haricot magique, ...)
- Atelier culinaire (Balades gourmandes, ...)
- Atelier création (Êtres fantastiques, elfes, lutins, trolles, ...)
- Atelier théâtre (Les 3 petits cochons, Cendrillon, Blanche Neige, ...)
- Atelier origami (Les dragons, les renards, les grenouilles, ...)
- Atelier marionnette (Le petit chaperon rouge, ...)
- Atelier musique (La belle au bois dormant, le chat botté, les fées, ...)
- Atelier dessin, peinture (Les pirates, art féérique, ...)
- Atelier sportif (Balle au roi, tennis de Raiponce, guerre des dragons, ...)
- Atelier lecture (Contes et légendes d'ici et d'ailleurs, contes de grand-mères, ...)
- Atelier sensibilisation sur l'environnement (Conte sur l'écologie, ...)